

Organisation des concours Externe, Interne, 3e concours d'accès au grade de Technicien

[Télécharger la note de service complète](#)

Résumé

Le Centre de Gestion de la Guadeloupe organise en 2026 plusieurs concours permettant d'accéder aux grades de **Technicien Territorial** et **Technicien Territorial Principal de 2^e classe**. Ces concours sont ouverts aux agents territoriaux souhaitant évoluer professionnellement au sein de la fonction publique territoriale.

Les **spécialités ouvertes** couvrent notamment :

- Bâtiment / Génie civil
- Réseaux, voirie et infrastructures
- Prévention et gestion des risques / Hygiène / Restauration
- Aménagement urbain et développement durable
- Déplacements / Transports
- Espaces verts / Nature
- Ingénierie informatique et systèmes d'information
- Techniques optionnelles selon la filière concernée

Les **voies d'accès** sont au choix selon la situation du candidat :

- **Concours externe** : pour les titulaires d'un baccalauréat technologique ou professionnel ou d'un diplôme de niveau 4 équivalent. Des mesures dérogatoires existent pour les sportifs de haut niveau et les parents de trois enfants et plus.
- **Concours interne** : pour les fonctionnaires ou agents publics justifiant d'au moins **4 ans de services publics** au 1^{er} janvier 2026.
- **Troisième concours** : pour les candidats disposant d'au moins **4 ans d'activités professionnelles** dans le domaine technique concerné, mandats électifs ou responsabilités associatives.

Calendrier à retenir

- **Préinscriptions en ligne** : du *30 septembre au 19 novembre 2025*
via www.cdg971.com – rubrique concours territorial
- **Clôture de dépôt / envoi des dossiers** : **26 novembre 2025**
(16h30, cachet de La Poste faisant foi)
- **Épreuve écrite** : **jeudi 09 avril 2026**

Points importants

- La préinscription **ne vaut pas inscription** : le dossier doit impérativement être **imprimé, complété et signé**, puis transmis avec les pièces demandées.

- Les inscriptions sont **une démarche personnelle** : chaque agent doit suivre la procédure en ligne.
- Le service **Formation – Pôle Ressources** se tient à disposition pour toute question ou accompagnement interne.